

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 687 du 4 avril 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1102610S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 2801 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029453S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2011 :

Mahy Francis	Nigend : 140 987	Numéro de livret de solde : 8 000 456
--------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2011 :

Delattre Éric	Nigend : 108 609	Numéro de livret de solde : 5 156 794
---------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2011 :

Hermerier Hervé	Nigend : 139 498	Numéro de livret de solde : 5 323 526
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2011 :

Brière Simon	Nigend : 167 512	Numéro de livret de solde : 8 023 319
--------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 4 avril 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'armement,
C. FRITSCH